

526

LA PENSÉE DE SALAZAR

LA POLITIQUE PORTUGAISE EN AFRIQUE

*TEXTE INTÉGRAL DE L'INTERVIEW CONCÉDÉE PAR LE
PRÉSIDENT DU CONSEIL DU PORTUGAL À LA REVUE
AMÉRICAINE «LIFE», — LA SEULE VERSION DONT LA
PUBLICATION SOIT AUTORISÉE*

SECRETARIADO NACIONAL DA INFORMAÇÃO

LISBONNE

• 1962

.I. 686

LA PENSÉE DE SALAZAR

LA POLITIQUE PORTUGAISE EN AFRIQUE

*TEXTE INTÉGRAL DE L'INTERVIEW CONCEDÉE PAR LE
PRÉSIDENT DU CONSEIL DU PORTUGAL À LA REVUE
AMÉRICAINNE «LIFE», — LA SEULE VERSION DONT LA
PUBLICATION SOIT AUTORISÉE*

SECRETARIADO NACIONAL DA INFORMAÇÃO
LISBONNE • 1962



INCORPORAÇÃO

325

5.M.I.
989
686

LA PENSÉE DE SALAZAR

LA POLITIQUE PORTUGAISE
EN AFRIQUE

LETTRE INTRODUCTION DE L'ÉDITION PORTUGAISE
PRÉFACE DE L'ÉDITION PORTUGAISE
TABLE DES MATIÈRES

INSTITUTO NACIONAL DE ESTUDOS
LISBOA 1962

L'autonomie est-elle une solution pratique ou viable pour l'Angola ou le Mozambique, pour maintenant ou pour plus tard?

Cette question semble impliquer l'idée que l'Angola ou le Mozambique ne jouissent d'aucune autonomie. Si telle est votre pensée, elle ne répond pas à la vérité, car aussi bien l'Angola que le Mozambique jouissent d'une large autonomie, autonomie qui, dans certains secteurs même, est totale. Je citerai comme exemple le secteur budgétaire — qui, à ce que je pense, est universellement admis comme un des indicateurs fondamentaux du statut de l'autonomie. En fait, les gouvernements de l'Angola et du Mozambique sont exclusivement responsables de la gestion des fonds publics, soit résultant du recouvrement des recettes du territoire, soit provenant de subventions ou d'emprunts concédés par la métropole.

Je pourrai citer d'autres exemples pour prouver non seulement la viabilité de l'autonomie dont vous parlez, mais encore la réalité d'une situation, qui existe en fait et en droit. Il y a sans doute des compétences qui sont légalement attribuées ou réservées au Pouvoir central, car, comme on ne connaît pas un canon unique d'autonomie, la prudence recommande que, d'un côté, cette autonomie soit adaptée à la capacité des Provinces d'outre-mer de gérer leurs propres affaires, et d'un autre côté que soit respectée l'unité de la Nation portugaise, que ces Provinces sont certainement les premières à ne pas vouloir rompre.

Au fur et à mesure que les territoires se développent et que l'instruction se répand, les élites locales deviennent plus

nombreuses et plus capables, et leurs tâches peuvent être amplifiées sans aucun risque, mais au contraire avec avantage pour la communauté nationale. Telle est l'orientation dans laquelle nous travaillons.

Si la solution est viable, pouvez-vous, Monsieur le Président, prévoir dans combien de temps l'Angola et le Mozambique pourront être prêtes à assumer d'elles-mêmes leur place dans la communauté des nations?

Si «d'elles-mêmes» signifie «en tant qu'Etats souverains», je dois dire que je ne sais pas répondre. Le fait qu'un territoire se proclame indépendant est un phénomène naturel dans les sociétés humaines, et par conséquent représente une hypothèse toujours admissible. Mais en vérité, l'on ne peut ni l'on ne doit lui fixer un délai. C'est la politique inconcevable de notre temps qui est assujettie à des programmes et à des horaires rigides, politique qui veut que les Etats fixent une échéance pour rompre leur unité et se défassent en morceaux. Politique absurde. Mais, même absurde, cette politique devrait au moins se préoccuper, pour le bien des peuples, de savoir si se trouvent ou non réalisées les conditions de développement démographique, économique, culturel, technique et politique, sur lesquelles pourrait être construit un Etat indépendant et fondée une souveraineté responsable. Or, ces conditions ne sont pas réalisées dans les territoires en question; et si l'Angola et le Mozambique sentent et vivent l'unité portugaise, et non pas les ardeurs de l'indépendance, notre mission ne peut être en aucune manière la préparation du démembrement à plus ou moins longue échéance, mais bien le développement harmonieux de ces territoires, dans l'ensemble de la Nation.

Mais peut-être n'avez-vous pas voulu aller aussi loin, dans votre question, et c'est pourquoi je l'examinerai sous un autre angle, à savoir: la concession d'une large autonomie à l'Angola et au Mozambique. On observe de plus en plus, dans l'évolu-

tion de la communauté internationale, la tendance à la création de vastes espaces économiques, qui peuvent impliquer un degré plus ou moins accentué d'intégration politique, mais qui s'acheminent toujours vers un resserrement des liens politiques, qui, jusqu'à un certain point, limite les souverainetés respectives. D'autre part, je pense que l'on ne peut nier que l'Angola et le Mozambique occupent dès aujourd'hui leur place dans la communauté des nations, car s'il n'en était pas ainsi, comment expliquerait-on que leurs activités économiques et culturelles se projettent au-delà des frontières; que leurs ports et leurs chemins de fer constituent des positions-clefs dans la mise en valeur des ressources du continent africain; que leurs produits soient considérés dans le jeu des organisations qui règlent le commerce international; enfin que leurs populations bénéficient des échanges économiques, culturels et scientifiques qui caractérisent notre siècle, et contribuent à ces mêmes échanges?

Dans la ligne des considérations qui précèdent, et sans prétendre dévoiler l'avenir, je n'hésite pas à répondre à votre question en affirmant que, si l'on nous laisse en paix, la place qui revient à l'Angola et au Mozambique dans la communauté internationale, et plus spécialement sur le continent africain, ne manquera pas de gagner progressivement en importance dans les années les plus proches.

Si l'autonomie n'est pas une hypothèse viable, ni souhaitable, pourriez-vous indiquer pourquoi?

Les considérations que je viens de faire à propos des questions précédentes sont en elles-mêmes une réponse à cette question, à moins que, dans votre esprit, l'«autonomie» ne soit assimilée à l'indépendance. Je répéterai donc seulement que cette autonomie existe en fait et en droit dans nos territoires; il se trouve toutefois que cette autonomie vise exclusivement les intérêts de l'Angola et du Mozambique, et non des intérêts étrangers. C'est pourquoi ces derniers montrent tant de répu-

gnance à comprendre et à accepter la réalité de la situation dans ces deux territoires...

Existent-il des facteurs qui font que les problèmes des territoires portugais en Afrique sont différents de ceux des autres régions qui revendiquent, ou qui ont reçu l'autonomie ou l'indépendance?

Nous avons été beaucoup critiqués pour notre adhésion persistante à l'idéal de la société multiraciale, en voie de développement sous les Tropiques, comme si cet idéal était inconciliable avec la nature humaine, l'ordre moral universel ou les intérêts des peuples, alors que l'on constate exactement le contraire. Sans vouloir ici discuter ce problème, je dirai simplement que nous, Portugais, nous ne savons pas être d'une autre manière dans le monde, ne serait-ce que parce que c'est suivant un type social multiracial que nous nous sommes formés, il y a huit siècles, comme Nation, au terme de diverses invasions provenant de l'est, du nord et du sud, c'est-à-dire de l'Afrique elle-même. De là peut-être notre penchant naturel — que nous hésitons d'autant moins à mentionner qu'il a été reconnu par d'éminents sociologues étrangers — aux contacts avec les autres peuples, contacts qui ont toujours été exempts de tout concept de supériorité ou de discrimination raciales.

Il ne nous appartient pas de juger les autres pour leurs actes ou omissions, mais nous ne pouvons manquer de noter que le colonialisme — et je crois que c'est dans ce cadre que s'insère votre question — a résulté de la révolution industrielle qui s'est produite en Europe à partir de la fin du XVIII^e siècle, date où nous avons déjà, quant à nous, établi depuis des siècles des contacts avec des peuples qui, par la suite ont été soumis aux impératifs politiques d'autres pays européens: ceux-ci, au contraire du Portugal, visaient des objectifs essentiellement économiques. De ces politiques d'exploitation économique ont résulté des bénéfices indéniables pour le continent africain et pour ses populations, bénéfiques que l'on cherche

aujourd'hui à dénigrer, sur ce continent et ailleurs. Nous ne devons donc pas sous-estimer le travail réalisé; mais je crois pouvoir affirmer que ce qui distingue l'Afrique portugaise — en dépit des efforts mis en oeuvre de toute part pour l'attaquer, par la parole et par l'action — c'est la primauté que nous avons toujours attribuée et que nous voulons continuer à attribuer à la valorisation et à la défense de la dignité de l'homme, sans distinction de couleur ou de credo, à l'abri des principes de civilisation dont nous avons été et dont nous sommes porteurs, parmi des populations qui, sous tous les aspects, se trouvaient loin de nous. Ceci nous a conduits à la conviction que, par cette voie, le progrès économique, social et politique est peut-être plus lent, mais que ce n'est que par cette voie également qu'il est sûr et durable. Par d'autres moyens — et tout le monde peut le constater — les autonomies, et surtout les indépendances insuffisamment mûries, et fabriquées en série, sont purement artificielles et ne représentent qu'un procédé pour transformer l'ancien colonialisme en un colonialisme nouveau, et peut-être pire.

Existe-t-il actuellement un cadre administratif d'Angolais africains capable d'exécuter les tâches nécessaires pour diriger une société, éventuellement maintenir l'ordre, vendre des timbres-poste? Dans le cas négatif, sera-t-il possible de créer ce cadre? Combien de temps cela prendrait-il? Dix ans? Vingt ans?

Je crois pouvoir ramener vos trois questions à deux: Existe-t-il un cadre administratif angolais? Et, s'il existe, est-il suffisant?

A la première question, je réponds sans hésiter par l'affirmative, et j'ajouterai que ce cadre va bien au-delà des forces de police ou des employés des P. T. T.! C'est ainsi que, dans tous les secteurs de l'Administration, et en obéissance au critère, pour nous fondamental, qui veut que les postes soient attribués conformément aux aptitudes de chacun, et par con-

séquent à l'exclusion de toute considération raciale, il y a des Africains qui s'acquittent de leurs fonctions, côte à côte avec les Européens, nés ou non sur le territoire, et même il n'est pas rare de voir des Africains occuper des postes de direction et, travaillant sous leurs ordres, des fonctionnaires européens. Nous trouvons ainsi des Africains aux postes de gouverneurs de districts, de maires, de directeurs de services, etc. Et je noterai pour terminer que ces situations ne sont pas le résultat de déterminations opportunes de dernière heure et d'expédients politiques, mais bien le résultat du développement progressif de notre politique traditionnelle de promotion sociale conjointe: en effet, plusieurs siècles déjà avant qu'on ne parlât de droits de l'homme et d'égalité des races, nous avons de hauts dignitaires de couleur, soit dans nos provinces d'outre-mer, soit à la Cour de Lisbonne. Ce que l'on appelle aujourd'hui l'«africanisation des cadres» porte de toute évidence la marque du racisme noir, qui est au moins aussi inacceptable que le racisme blanc, à la lumière de nos idées et de notre politique d'outre-mer. Et, sur ce racisme, comme on le verra, il est impossible de construire l'avenir de l'Afrique.

Quant à la seconde question: il semble évident que nous ne saurions considérer les cadres existants comme suffisants, au moment où l'Angola et le Mozambique traversent une période de progrès extraordinaire, et que nous sommes attachés là-bas à la réalisation de vastes plans de mise en valeur dans tous les secteurs. D'ailleurs, cette carence — qui affecte spécialement certains pays indépendants d'Afrique, avec des conséquences visibles — illustre clairement un point qui est fréquemment oublié par nombre de ceux qui se penchent sur le problème africain, à savoir: l'argent, à lui seul, même quand il est accompagné d'indépendances politiques précipitées, n'est pas une solution pour les problèmes d'une société en voie de développement. En vérité, la construction d'écoles n'a de sens que si elle est précédée de la formation de maîtres; la direction de l'économie exige des entrepreneurs, des techniciens et

des économistes; le développement économique implique une administration financière; la responsabilité politique présuppose des hommes politiques entraînés aux échelons inférieurs de l'administration. Il ne sert de rien de disposer d'une petite élite destinée à former le «Gouvernement» si la masse de la population n'a pas atteint le niveau social et culturel indispensable: ce «gouvernement» n'élèvera pas la masse; il tendra à l'abaisser à son niveau et sera assujéti à toutes les influences qui, si elles sont étrangères, limiteront son indépendance. La vérité est qu'une école, une entreprise ou une institution politique peuvent être construites ou créées en peu de temps, mais l'élément humain indispensable pour les diriger et les faire vivre ne dépend pas seulement des fonds qui sont mis à leur disposition. Et si nous pensons que l'essor actuel de progrès en Afrique ne date que de quelques années, nous trouverons peut-être l'explication de nombreuses insuffisances et de désillusions de la politique internationale africaine. De notre part, nous mettons tout en oeuvre pour que, avec le développement général, puissent être formées les élites qu'exige le progrès. Comme nous travaillons avec nos provinces d'outre-mer en système de vases communicants, nous cherchons, ici et là-bas, à développer l'enseignement, en particulier l'enseignement professionnel et technique, afin de former les cadres dont nous avons besoin.

C'est pourquoi je ferai une troisième observation: on nous interroge souvent sur la situation des cadres dans nos provinces d'outre-mer, mais jamais sur la position occupée par les naturels de ces provinces dans la vie et dans les fonctions publiques sur le territoire du Portugal européen. L'absence de statistique à base raciale ne permet pas de répondre avec précision à une telle question: mais on peut facilement constater que Cap Verdiens, Goanais, Angolais et Mozambicains exercent des fonctions publiques dans les cadres européens, comme d'ailleurs dans toutes les provinces portugaises, sans exclusivisme ni distinctions. On peut les voir par exemple ici, dans l'administration, dans le professorat, dans la magistrature, etc.

Est-ce que la fin, apparemment imminente, de la guerre d'Algérie viendra créer un nouveau problème politique pour le Portugal en Afrique? Autrement dit, peut-on prévoir que des officiers du F. L. N. armés et entraînés se rendront en Angola, à travers le Congo et la Guinée?

La Presse internationale a effectivement publié des nouvelles suivant lesquelles les organisations étrangères responsables du terrorisme dans le nord de l'Angola — terrorisme qui, n'ayant pas trouvé là-bas de «climat» propice, a pu être dominé — recruterait maintenant des renforts parmi les effectifs du F. L. N. ou auraient envoyé en Algérie quelques-uns de leurs séides, pour s'y entraîner et s'infiltrer ensuite en Angola, à travers la frontière nord. Une photographie a même été publiée récemment dans un grand journal américain, montrant ces recrues algériennes à l'entraînement! Nous ne savons pas si ces informations sont vraies ou non; mais, à côté des précautions qui s'imposent, nous en retirons deux conclusions dignes d'être soulignées: la première est que certains secteurs d'opinion, qui se sont obstinés à refuser, et refusent encore notre affirmation que le terrorisme en Angola a été préparé, dirigé et lancé de l'étranger, sont maintenant les premiers à confirmer que la prétendue «rébellion nationaliste» angolaise dépend exclusivement de l'initiative étrangère et est alimentée, en fonds, en matériel et en personnel, de l'extérieur! Il nous semble que cet aveu devrait être accompagné au moins d'une énergique réprobation, au nom des principes de la non-intervention dans les affaires intérieures de chaque pays et de la coexistence pacifique, si ingénument proclamés par ces mêmes secteurs!

Mais il n'en est pas ainsi, et il apparaît que des officiers ou des soldats algériens sont considérés, toujours dans ces mêmes secteurs, comme des «nationalistes» angolais! J'ai lu il y a quelques jours dans un important journal anglais la nouvelle qu'en Pologne l'on recherchait des Polonais sachant parler

portugais, afin de les envoyer en Angola. Devront-ils, eux aussi, être considérés comme des «nationalistes» africains?

En second lieu, et confrontant ces informations avec d'autres qui, tous les jours, maintenant, sont publiées quant aux récriminations et rivalités entre dirigeants et entre membres des organisations en question, on constate que les responsables du terrorisme ont perdu l'espoir de pousser la pacifique population d'Angola à adhérer à leur mouvement, en dépit des cruautés qu'il lui ont infligées, afin de grossir leurs rangs, en recourant à l'intimidation et créer l'apparence qu'il s'agissait d'un mouvement intérieur. Cette tentative ayant échoué, il leur restait ce recours, qui semble maintenant les séduire; et c'est pourquoi la nouvelle en question nous met sur nos gardes, mais ne nous surprend pas. Toutefois il est curieux de noter ceci: le monde considère les étrangers engagés dans les forces katan-gaises comme des «mercenaires», dont il faut interdire l'activité; mais les étrangers qui lancent la terreur dans le nord de l'Angola doivent être considérés comme des «nationalistes angolais»!

— *La présence de quelques 250 000 Portugais de la Métropole pourra-t-elle susciter jusqu'à un certain point un «problème des colons» comme celui auquel se heurtent les Anglais au Kénya et les Français en Algérie?*

Je suppose qu'il y a au Kénya, comme en Algérie, des colons dont les familles sont fixées là-bas depuis de nombreuses générations, c'est pourquoi il doit y avoir une certaine ressemblance, à ce point de vue, avec des situations existant dans nos Provinces. Il semble cependant, tout au moins en ce qui concerne le premier de ces territoires, que se manifesterà une tendance générale à l'abandon de la part des populations européennes: et, sur ce point, il n'y a pas coïncidence avec l'Angola ou le Mozambique. En outre — et c'est là un aspect capital — il semble qu'il n'y ait aucune ressemblance entre les relations existant entre les différentes ethnies qui habitent les territoi-

res en question et celles qui existent entre les différentes ethnies de l'Angola, où, depuis des siècles, elles coexistent, se mélangent et travaillent côte à côte, sous une souveraineté qui justifie le sentiment qui les anime d'être intégrées dans une Nation. En sorte que Blancs et Noirs sont chez eux et se considèrent les uns et les autres comme Portugais d'Angola.

Peut-on trouver, du point de vue de l'Occident, une solution de compromis possible ou implicite dans la politique portugaise, qui permettrait d'éviter les extrêmes de «l'ultraconservantisme» des colons et du sentiment ultralibéral d'indépendance inconditionnelle qui conduit presque à l'anarchie (p. ex. au Congo) ou au «Castrisme» (Cuba)?

Je crois que mes réponses à quelques-unes des questions précédentes indiquent clairement quel a été toujours l'objectif de notre labeur en Afrique et pourquoi nous nous battons : pour le développement et la consolidation d'une société multiraciale gouvernée par le Droit, avec une justice égale pour tous, sans distinction de race ou de credo, où les possibilités de promotion sont offertes à tous, conformément à leurs mérites et à leur préparation. La formation d'une société de ce genre exige que ne soit pas exclue, au nom d'un racisme quelconque, plus ou moins déguisé, la contribution d'un groupe ou de l'autre ; que la promotion sociale repose sur des bases solides, où il y ait correspondance entre l'attribution des responsabilités et la capacité de l'individu à s'en acquitter ; que le développement économique s'opère au rythme le plus rapide possible, mais sur la base des réalités matérielles et humaines ; que le Pouvoir politique, sans exclusion de qui que ce soit, soit mis au service de la société, et non pas que celle-ci soit mise au service du Pouvoir politique. Tels sont les buts de notre politique. Nous nous acheminons sans repos ni défaillances dans la voie qui doit nous y conduire. Mais nous reconnaissons qu'il nous reste encore beaucoup à faire, notamment dans le domaine des infrastructures, du progrès, de la santé et de l'éducation.

Nous avons travaillé honnêtement, et avec une ferme détermination, dans tous ces domaines, au point que nous ne craignons aucune comparaison avec la quasi-totalité des pays et territoires africains, et de nombreux autres situés sur les divers continents. Le grand public, plus accessible à la propagande démagogique qu'à la vérité, est sans doute mal informé à ce sujet. Mais quelques agences spécialisées de l'O. N. U., notamment l'O. M. S. et l'O. I. T., dont l'idonéité est certainement reconnue par tous, ont déjà proclamé cette vérité à tous ceux qui veulent l'entendre.

Notre objectif serait-il excessivement ambitieux ou même impossible? Les exemples du Brésil et de Goa, pour ne pas en citer d'autres, attestent qu'il est possible. Seulement, bien que la marche du temps soit aujourd'hui plus rapide que dans les siècles passés, il est nécessaire de beaucoup de temps pour fonder une société humaine. Quand, dans ce domaine, on veut précipiter les choses, on se heurte au dilemme formulé dans votre question, et il semble qu'aucun compromis ne puisse l'éviter. C'est pourquoi la politique portugaise d'outre-mer n'est pas présentée comme un «compromis», mais bien comme une «solution», qui ne devrait pas déplaire à l'Occident, à tel point elle se fonde sur les principes de la civilisation à laquelle nous sommes tous attachés.

Voudriez-vous formuler succinctement, Monsieur le Président, quelles sont vos critiques à l'égard de la politique américaine en ce qui concerne l'Afrique et suggérer la manière dont elle pourrait être renforcée et améliorée?

On m'a déjà posé une question identique. J'ai répondu que je ne me permettrai jamais d'indiquer la politique que les Etats-Unis doivent suivre ou ne pas suivre. Cependant, il me semble licite de signaler que la principale critique qu'on leur adresse couramment, non seulement en Europe, mais encore en Amérique même, et jusque sur le continent africain, est de rechercher des solutions politiques précipitées, avant que ne

soit assurée la résolution des innombrables et complexes problèmes d'ordre social, économique, technique et culturel de l'Afrique. En vérité, beaucoup accusent les Etats-Unis d'avoir une vision de l'Afrique qui consiste à considérer ce continent comme étant primordialement une des parties du monde où ce qui importe avant tout c'est de battre le communisme: une fois concédée l'indépendance politique et instaurés des régimes dits démocratiques, la bataille sera gagnée, et les Etats-Unis espèrent — et multiplient les efforts dans ce sens — que ces régimes entreront dans leur orbite et échapperont à celle de l'Union Soviétique. Dans la ligne de cette doctrine, qui nous paraît excessivement simpliste, et qui surtout ne s'appuie pas sur des faits, le Gouvernement américain a favorisé avec persistance les indépendances précipitées qui, çà et là, se révèlent non seulement incapables de résoudre leurs véritables problèmes, mais encore capables, en fin de compte, d'ouvrir les portes à l'influence des idées communistes. Dans ce processus, les Etats-Unis ont abandonné des alliés et contrarié leurs intérêts légitimes: mais ce qui semble plus grave encore — et ce qui est en outre contraire à la générosité traditionnelle et à l'idéalisme du peuple américain — c'est que de cette politique n'a résulté aucun bénéfice pour les populations intéressées, bien au contraire. Je ne sais pas s'il en dérive ou si l'on en attend des avantages économiques ou commerciaux pour les Etats-Unis: mais si ce sont réellement les principes qui sont en cause, et si ce que l'on se propose c'est de défendre la liberté individuelle, les droits de l'homme, et de promouvoir l'élévation du niveau de vie des populations, alors il ne semble pas que les résultats obtenus par cette politique puissent être considérés comme encourageants.

Pensez-vous, Monsieur le Président, qu'il sera de l'intérêt du Portugal et de l'Europe Occidentale de renouveler avec les Etats-Unis l'accord qui leur concède des facilités aux Açores?

Je souhaiterais ne pas répondre à cette question, et j'aurais préféré qu'elle ne fût pas formulée.

EMPRESA TIPOGRÁFICA
CASA PORTUGUESA
RUA DAS CÂVEAS, 109
L I S B O A

EDITIONS
S·N·I
LISBONNE

